

Projet Pédagogique



Contact

Téléphone : 02.98.81.01.26 Mail : periscolaire.le.faou@gmail.com

Adresse : Venelle des écoles 29590 LE FAOU

Un projet pédagogique ??

Le projet pédagogique est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants. Il permet à l'équipe de dégager un fonctionnement commun et de s'engager à le mettre en pratique de façon coordonnée. Il permet aux parents de connaître le fonctionnement de l'accueil.

Les projets pédagogiques sont différents en fonction des locaux, de l'environnement, du public, mais surtout des personnes qui les font vivre.

Le projet pédagogique est élaboré par le directeur et son équipe en fonction du projet éducatif, qui lui, est rédigé par l'organisateur.

Le projet pédagogique de la structure sera évalué pendant les réunions de l'équipe d'animation mais aussi dans des temps d'échange avec les familles.

Ce document est consultable par tous : parents, équipe, partenaires...

Il est consultable sur le site de la mairie : www.lefaou.fr

1- Les intentions éducatives de l'équipe

L'accueil de loisirs est avant tout un lieu dédié aux loisirs, à la détente, à la découverte et à l'expérimentation.

Après réflexion et concertation, l'équipe définit l'accueil de loisirs, comme suit :

- Un lieu ressource de loisirs pour les enfants, offrant un cadre et des moyens d'actions variés.
- Un espace de découverte et de création, permettant à l'enfant de s'épanouir, d'apprendre, de vivre en collectivité, de faire l'expérience de l'autonomie, d'agir pour lui-même et avec les autres.
- Un espace de rencontre avec les parents, qui leur permettra de s'investir à leur manière dans la vie du centre, de manière régulière, ou tout simplement en prenant le temps de discuter avec l'équipe.

De fait, l'équipe entend promouvoir à travers les actions de l'accueil de loisirs les points suivants :

Pour l'enfant:

Permettre aux enfants de vivre leur temps de loisirs dans un cadre épanouissant

- En offrant des conditions d'accueil adaptées au public.
- En assurant une présence sécurisante et en facilitant les relations interpersonnelles.
- En préservant un cadre d'intimité et de chaleur pour les enfants.
- En proposant une programmation riche et variée qui tient compte du rythme de l'enfant.
- S'enrichir dans l'apprentissage de la vie collective.
- En développant des comportements de solidarité, de coopération, d'entraide et de tolérance.
- En privilégiant des activités d'échanges, permettant aux enfants de valoriser leurs compétences.
- En agissant directement sur son environnement, par la concertation avec les autres enfants et l'équipe d'encadrement.

Développer l'apprentissage de l'autonomie

- En donnant la possibilité à l'enfant de faire des choix individuels et collectifs.
- En laissant le droit à l'enfant de faire ou de ne pas faire.
- En mettant en place des lieux et des temps permettant à l'enfant d'agir avec ou sans l'aide directe de l'adulte.
- En proposant des activités par lesquelles l'enfant pourra expérimenter et découvrir ses capacités physiques et intellectuelles.
- En aidant l'enfant à comprendre les règles et à se poser des limites.

Pour les parents:

Permettre aux parents de trouver un mode de garde satisfaisant

- En offrant une qualité de service et des horaires adaptés.
- En étant à l'écoute permanente de leurs attentes.

Permettre aux parents de trouver un lieu d'éducation complémentaire

- En assurant un travail cohérent au service de l'enfant en lien avec sa réalité familiale.
- En facilitant les échanges au moment de l'accueil et du départ de l'enfant.

Favoriser l'implication des parents dans la vie du centre

- En les associant aux actions organisées.
- En créant un lien privilégié avec l'équipe d'encadrement.

Pour la structure:

Affirmer notre nouvelle place de structure municipale

- En assurant une bonne communication avec l'extérieur.
- En travaillant avec les partenaires locaux.

Assurer une image de qualité de notre service

- En répondant au plus près aux attentes et besoins locaux.
- En valorisant auprès des habitants et des élus notre travail et notre mission.

Pour l'équipe d'encadrement:

Permettre à chacun de s'épanouir dans son travail

- En s'assurant que le cadre est valorisant pour toute l'équipe
- En permettant à chacun de progresser dans sa vie professionnelle (formation, conseils, échanges...)
- En garantissant une cohésion d'équipe au service du projet de structure

2- Le fonctionnement de l'ALSH

1- Horaires, Tarifs, Conditions d'inscription (cf.règlement Alsh)

Pour chaque inscription, les familles doivent fournir :

- La fiche de renseignements
- La fiche sanitaire de liaison

- Le règlement intérieur signé
- Une attestation CAF

Tout dossier incomplet ne permettra pas la prise en compte de l'inscription de l'enfant.

2- Journée type Mercredi

7h-9h	Ouverture du centre: Accueil temps garderie du matin Arrivées des enfants échelonnées Pointage de chacun, temps d'échange avec les parents
9h30	Fin de l'accueil et des jeux libres Présentation des activités. Chaque animateur encadre son activité avec son groupe d'enfants
12h00	REPAS
12h45-13h30	Temps de jeux libres extérieurs SIESTE pour les plus petits
13h30-14h00	Temps d'accueil pour les arrivées de l'après-midi
14h00	Proposition des ateliers de l'après-midi
16h00/16h30	Rangement et goûter
17h00-18h45	Temps d'accueil du soir Départs échelonnés des enfants Jeux libres

3- Les activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre d'une part, aux objectifs éducatifs fixés.

D'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

Quelque soit la tranche d'âge des enfants, on retrouve les mêmes types d'activités mais adaptées :

- **sportives** : découverte ou approche de sports divers et variés collectifs ou individuels, parcours de motricité ... Mise en place de grands jeux sportifs dans des espaces extérieurs à l'accueil de loisirs.

- **d'expression corporelle ou orale** : jeux de groupe, rondes, mimes, danse, théâtre, chants, musique, jeux musicaux... Création de spectacles proposés soit aux parents, soit en partenariat avec d'autres accueils de loisirs ou encore avec des structures collectives de la commune (maison de retraite par exemple).

- **créatives, artistiques ou manuelles** : découpages et collages, pâte à modeler, terre, pâte à sel, peinture, fabrication d'objets avec divers matériaux .
Conception « d'oeuvres » en vue d'exposition dans différents lieux de la commune en fonction de la taille des réalisations.

- **de découverte** de l'environnement : la plage, la forêt, la ville, à pied,

- **de prévention** des incidents domestiques, de la route,...

- **ludiques, de détente et activités libres** : temps calme (avec sieste pour les 3 – 6 ans), jeux de société, lecture, contes et comptines, vidéo, jeux libres,...

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié.

L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée.

Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en journée de loisirs, et que le centre, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités* est réalisé par l'équipe d'animation.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que possible.

L'équipe organisera des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis.

Il y a donc des temps d'activités qui seront négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le seront pas.

Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de les aider à faire, de trouver les mots pour les encourager à participer, mais sans jamais forcer.

Lieu d'activité

Les activités se déroulent en majorité dans les salles d'activités ou l'espace extérieur du groupe scolaire du Faou.

L'accueil pour tous les enfants se déroule le matin et le soir dans l'une des salles de l'Accueil de loisirs/garderie périscolaire.

Elle est équipée à cet effet de mobilier, de jeux et jouets adaptés aux deux tranches d'âge.

A proximité de l'Accueil de loisirs, la salle multisports, le parc, offrent diverses possibilités d'activité.

*Programme affiché à l'entrée de l'accueil de loisirs et disponible sur le site internet de la commune

4- Les repas

L'accueil de loisirs bénéficie d'un service de cantine. Les repas sont livrés en

liaison chaude par le SIVURIC(Syndicat intercommunal à vocation unique pour la restauration intercommunale basé à Plougastel-Daoulas).

Les locaux utilisés sont ceux du restaurant scolaire.

Deux personnes sont présentes pour servir les enfants le midi et gérer l'entretien des locaux.

Le goûter est prévu par l'Accueil de loisirs, en cohésion avec les menus de la semaine, afin de veiller au mieux à l'équilibre des repas.

5- La communication

- Enfants / animateurs

La communication avec les enfants se fait le plus souvent de façon informelle, L'équipe d'animation est à l'écoute des enfants et ces derniers préfèrent souvent les moments individuels qu'ils peuvent créer avec un adulte plutôt que « d'exposer » leurs ressentis et souhaits devant l'ensemble du groupe.

- Relation avec les familles

Nous nous attacherons à communiquer le plus largement possible.
(Panneau d'affichage, réunions d'information)

- Direction/Coordination

La direction fait partie de l'équipe d'animation.

Elle est à l'écoute de l'équipe, disponible pour toutes demandes et questions.

3- LE CADRE, LES REGLES

L'équipe de l'accueil de loisirs est garante du respect des règles établies au sein du centre. A l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes (prestataire d'activité, code de la route...) pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Le cadre fixé doit permettre :

Aux enfants :

- De se sentir en sécurité.
- De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter.
- De discuter avec l'adulte sur le respect ou non-respect des règles, sur la loi.

A l'équipe d'encadrement :

- De travailler de manière cohérente par rapport au projet.
- D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés.
- D'affirmer notre rôle d'adulte référent, garant de la sécurité et de la loi.

La démarche à suivre en cas de non-respect d'une règle :

- Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé.
- Discuter calmement avec l'enfant ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe. (la discussion avec l'enfant n'est pas un débat public).

- Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée. (la discussion avec un enfant est déjà un acte important de réparation).
- Déléguer au collègue ou au responsable la prise en charge de l'enfant si on ne se sent pas capable de le faire.

Ne pas faire ou dire :

- Crier fort, puis très fort (vous allez vous fatiguer avant les enfants et cela ne servira à rien).
 - Ne dites pas : fais ce que je dis, mais pas ce que je fais (vous devez vous mêmes respecter les règles !)
 - Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte.
 - N'annoncez pas une sanction à l'enfant qui ne sera pas tenue (mieux vaut ne rien dire du tout.)
 - Ne pas brimer, dévaloriser, insulter ou humilier l'enfant. Ce n'est pas tolérable ! Il est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester notre capacité à être crédible.
- La cohérence de l'équipe est essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien.

En résumé :

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (enfants et adultes), nous nous construisons autour de valeurs (le bien, le mal, l'interdit, l'autorisé, la loi, la morale...). Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées à la situation. Le cadre défini d'abord un espace de sécurité et de libertés pour tous.

4- L'évaluation

L'évaluation du projet s'inscrira dans une évaluation plus globale du travail que nous menons actuellement, pour la définition d'une politique enfance jeunesse sur la commune.

-L'évaluation du projet d'activité de l'équipe.

Cela concernera le programme mis en place par les animateurs tout au long de l'année. Ce sera le niveau d'évaluation le plus fréquent (tous les mercredis).

-L'évaluation des animateurs stagiaires, sera réalisée à partir d'une grille de compétences. L'évaluation fera l'objet de rencontres régulières afin de permettre au stagiaire de progresser dans son cursus.

-L'évaluation du projet pédagogique se fera tout au long de l'année, afin de préciser chaque année de nouveaux objectifs.

Le travail d'évaluation, quel que soit son niveau prendra en compte des éléments quantitatifs et qualitatifs.

Nous définirons pour chaque niveau un mode et une organisation d'évaluation, qui permettra de rendre compte au plus juste de la réalité et des actions à envisager par la suite.

5- Conclusion

Le projet pédagogique, correspond au fonctionnement de l'ALSH, en prenant en compte les attentes de la municipalité.

Chaque projet d'animation fera l'objet d'un temps de réflexion en équipe pour avoir une cohérence de travail, d'un temps de préparation, d'une réalisation et d'un bilan pour évaluer si l'action a rempli les objectifs pédagogiques.

Le projet pédagogique doit servir de cadre aux animateurs pour faire de ce lieu de vie un espace où les parents inscrivent leur enfant en toute confiance.

L'équipe a pour mission de proposer des animations originales aux enfants qui favoriseront la socialisation, l'épanouissement et l'autonomie en faisant principalement appel aux ressources de la commune.

Projet 2023/2024